

France-Strasbourg: Landscaping work

OJ S 22/2023 31/01/2023

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: s.e.r.s

Postal address: 10 rue Oberlin

Town: Strasbourg Cédex

NUTS code: FRF11 Bas-Rhin

Postal code: 67004

Country: France

Contact person: Eric Hartweg Directeur Général

E-mail: sers@sers.eu

Telephone: +33 0388378888

Internet address(es):

Main address: <http://www.sers.eu>

Address of the buyer profile: <http://www.sers.eu>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.sers.eu>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.sers.eu>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: concessionnaire

I.5. Main activity

Other activity: Aménagement

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

création d'un Technoparc dans le Campus des Technologies Médicales à Strasbourg - lot 07

Aménagement paysagers

Reference number: 58001AnL07

II.1.2. Main CPV code

45112700 Landscaping work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

la présente consultation a pour objet les travaux du lot 07 Aménagements paysagers concernant la création d'un Technoparc dans le Campus des Technologies Médicales à Strasbourg

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45112700 Landscaping work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRF11 Bas-Rhin

Main site or place of performance: strasbourg 67000

II.2.4. Description of the procurement

la présente consultation concerne uniquement le Lot no07 Aménagements paysagers. Les autres lots ont fait l'objet d'une consultation ultérieure et ont déjà été attribués appel d'offres ouvert, conformément aux articles L.2124-2, R.2124-2 et R.2161-2 à R.2162-5 du Code de la Commande Publique.

La présente consultation comporte des dispositions à caractères sociales et environnementales.

Une visite du site facultative est prévue (cf art 2.14 du règlement de la consultation)

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 1,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 36

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

3 Tranches optionnelles sont à chiffrer par les entreprises :

Une Tranche optionnelle TO 01 est à chiffrer obligatoirement par les entreprises à savoir : Aménagements définitifs des abords du bâtiment Blum : délimitations, revêtements, plantations et mobilier

une Tranche optionnelle TO 02 est à chiffrer obligatoirement par les entreprises à savoir : Aménagements définitifs des abords ouest de l'îlot extension ORL : délimitations, revêtements, plantations et mobilier

une Tranche optionnelle TO 03 est à chiffrer obligatoirement par les entreprises à savoir : Aménagements définitifs des abords " Est " de l'îlot neuf et interfaces avec la rue de la Porte de l'hôpital : délimitations, revêtements, plantations et mobilier

offre de base - tranche ferme :

- début prévisionnel des travaux : Mars 2023

- durée prévisionnelle des travaux : 3 mois

tranche optionnelle 01 : durée prévisionnelle des travaux : 2 mois ; Début prévisionnel des travaux printemps 2024

tranche optionnelle 02 : durée prévisionnelle des travaux : 2 mois ; Début prévisionnel des travaux printemps 2025

tranche optionnelle 03 : durée prévisionnelle des travaux : 2 mois ; Début prévisionnel des travaux printemps 2027

délai d'affermissement de la tranche optionnelle 01 : 12 mois à compter de la date de notification du marché.

Délai d'affermissement de la tranche optionnelle 02 : 24 mois à compter de la date de notification du marché.

Délai d'affermissement de la tranche optionnelle 03 : 36 mois à compter de la date de notification du marché

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

les candidats auront à produire un dossier dématérialisé complet comprenant les pièces suivantes :

Au titre des pièces relatives à la candidature

- les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

O Lettre de candidature Dc1 (ou équivalent) et déclaration sur formulaire Dc2 (ou équivalent) dûment complétée, et accompagnée des documents qui y sont mentionnés ;

Ou

O Document Unique de Marché Européen (Dume) sous forme électronique ;

- Si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

- L'Attestation d'assurance " Responsabilité Civile " en cours de validité.

- au titre des capacités techniques et professionnelles :

1. Les références particulières mettant en évidence des opérations de complexité équivalente réalisées au cours des cinq dernières années (une page par référence). Les précisions suivantes apparaîtront : nom du Maître d'ouvrage, lieu, coût, délai de réalisation, surface du projet, les entreprises et BET partenaires.

2. organisation de l'équipe en cas de groupement

3. une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

4. L'Indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature ;
 5. L'Indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et, lorsqu'il s'agit de marchés publics de travaux, auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage ;
 6. Une description des moyens matériels et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché ;
 7. La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'études de son entreprise ;
 8. L'Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ;
 9. Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ;
- Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il devra justifier des capacités de ce ou de ces opérateurs économiques et du fait qu'il en dispose pour l'exécution du marché (pour ce faire, il produira un engagement écrit du ou des opérateurs économiques). L'ensemble de ces pièces et documents devra être rédigé en langue française. Les documents émanant des administrations étrangères devront être traduits.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

au titre de l'offre

un projet de marché comprenant les 7 pièces suivantes :

- 1 - L'Acte d'engagement et ses annexes, à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaires du contrat. Sa signature électronique sera obligatoire dès le dépôt de l'offre.
- 2 - Le Bordereau à Prix Unitaires (Bpu) complété
- 3 - Le Devis quantitatif estimatif (Dqe) complété
- 4 - Le Cahier des clauses techniques particulières (Cctp) à compléter si besoin ;
- 5 - Le Mémoire technique (joint au Dce) à compléter et comprenant :
 - Encadrement des travaux
 - Références et capacité à réaliser tous les travaux du marché
 - Origine des principales fournitures et matériaux
 - Organisation du chantier (moyens humains et matériels affectés au chantier et descriptif des travaux à réaliser)
 - Un planning d'intervention détaillée et optimisé incluant les tâches administratives et la préparation de chantier à établir par l'entreprise.
- 6 - un planning prévisionnel détaillé sur la globalité des travaux (à établir par le candidat);
- 7 - le mémoire environnemental

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 27/02/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 27/02/2023 Local time: 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic ordering will be used

Electronic invoicing will be accepted

Electronic payment will be used

VI.3. Additional information

le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'apporter au plus tard 10 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres des modifications de détail au dossier de consultation. Les concurrents devront alors répondre sur la base du dossier modifié, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les concurrents, la date limite ci-dessus est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Le paiement interviendra par virement bancaire dans un délai de 45 jours à compter de la réception de la demande d'acompte par le Maître d'oeuvre.

Le présent projet sera financé par la sas medtech strasbourg au moyen de ses fonds propres et/ou recours à l'emprunt.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de recourir à des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

En cas de groupement, la forme juridique du groupement attributaire devra obligatoirement être celle du groupement solidaire.

Les variantes libres sont interdites. Aucune variante imposée n'est à chiffrer par les entreprises.

Il ne sera accordé aucune indemnité d'attente ou de dédit en cas de retard d'affermissement ou de non-affermissement de l'une ou l'autre des tranches optionnelles.

Les candidatures et les offres sont à communiquer par voie électronique exclusivement.

Aucune transmission par voie papier n'est autorisée.

les dispositions applicables aux dossiers de candidatures et d'offres dématérialisées (notamment la signature électronique) figurent en annexe au règlement de la consultation.

Pour obtenir tous renseignements complémentaires, qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir une demande écrite par voie dématérialisée via le profil d'acheteur visé à l'article 3 du règlement de la consultation

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal judiciaire de Nancy

Postal address: rue Général Fabvier

Town: Nancy

Postal code: 54035

Country: France

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

les recours peuvent être introduits sur le fondement :

- Soit de l'article 2 de l'ordonnance no 2009-515 du 7/5/09 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, avant la conclusion du contrat (référé précontractuel)
- Soit de l'article 11 de ladite ordonnance (référé contractuel), au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou en l'absence de la publication de l'avis d'attribution, jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat.

VI.5. Date of dispatch of this notice

26/01/2023